

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <b>08/11/2021</b>	Dossier complet le : <b>08/11/2021</b>	N° d'enregistrement : <b>2021 - 6012</b>

### 1. Intitulé du projet

Réaménagement du complexe logistique existant BVA1 localisé sur la commune de Boves (80)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Stanislas de LESTRANGE - Directeur de projet - AMAZON FRANCE LOGISTIQUE

RCS / SIRET

4	2	8	7	8	5	0	4	2	0	0	1	0	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. a): Travaux, constructions qui créent une surface de plancher supérieur ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> ;	Réaménagement du bâtiment impliquant la création d'une surface plancher d'environ 150 000 m <sup>2</sup> . L'emprise du bâtiment existant ne sera pas modifiée significativement. L'emprise foncière totale de la plateforme ne sera également pas modifiée, elle restera d'environ 270 400 m <sup>2</sup> .
1. a) site ICPE soumis à Autorisation	Le site objet du projet de réaménagement est actuellement soumis à la réglementation ICPE sous le régime de l'Autorisation au titre de la rubrique ICPE n° 1510 (Entrepôts couverts).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de la réorganisation de ces activités logistiques, AMAZON FRANCE LOGISTIQUE souhaite réaménager le bâtiment existant en un complexe logistique comprenant des zones de stockages robotisés sur plusieurs niveaux et une zone de process avec convoyeurs sur une partie du rez-de-chaussée. L'emprise du bâtiment existant ne sera pas modifiée significativement et l'activité du site restera similaire à l'existant (activité de stockage, de préparation et d'expédition de produits).

Le bâtiment actuel est construit sur un niveau et divisé en deux principales zones distinctes, séparées l'une de l'autre par un mur coupe-feu 2h :

- Une zone de stockage divisée en 10 cellules d'une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup>.
- Une zone de réception/expédition et de préparation de commande, composée d'une cellule unique.

Le projet prévoit également la construction d'un parking silo au sud-est du bâtiment pour accueillir les véhicules du personnel. La capacité de ce parking sera de 542 places.

## **4.2 Objectifs du projet**

AMAZON FRANCE LOGISTIQUE souhaite réaménager le bâtiment existant en un complexe logistique comprenant des zones de stockages robotisés sur trois niveaux. L'objectif de ce projet est de moderniser le bâtiment existant afin d'optimiser l'efficacité de l'activité logistique et de minimiser les coûts énergétiques.

La création du parking silo ne générera pas d'augmentation du trafic des véhicules légers (VL) sur le site. L'objectif de ce parking est de répondre au standard AMAZON qui prévoit 50% de places VL supplémentaires pour des raisons de fluidité du trafic et de rapidité de stationnement durant les périodes de pointe et également pendant les changements d'équipe où les personnes qui partent croisent les personnes qui arrivent.

Par ailleurs, le parking silo sera construit sur une surface imperméabilisée actuellement occupée par des aires de parking VL.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet final sera composé d'un bâtiment unique exploité sur 3 niveaux comportant une zone d'activité séparée des zones de bureaux et locaux sociaux par un mur coupe-feu REI120. La partie entrepôt, d'une hauteur au faitage de 13,7 m, sera divisée en plusieurs zones :

- Un niveau rez-de-chaussée nommé P1 composé d'une zone de système de convoyage automatisé (zone process) présentant une surface d'environ 70 000 m<sup>2</sup> et d'une zone de stockage dynamique (robotisé) d'environ 30 000 m<sup>2</sup>. Ces deux zones seront séparées par un mur REI120.
- Un niveau R+1 nommé P2 composé d'une zone de stockage dynamique (robotisée) d'environ 50 000 m<sup>2</sup> et des convoyeurs de la zone de process du niveau P1 (zone process P1/P2 non recoupée). Ces deux zones seront séparées par un mur REI120.
- Un niveau R+2 nommé P3 composé de deux zones de stockage dynamique (robotisée) d'environ 50 000 m<sup>2</sup> séparée par un mur REI 120.

Lors des travaux de construction, l'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes : tri et gestion des déchets, collecte et traitement des effluents, réduction des émissions sonores...

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'activité du site restera similaire à l'existant (activité de stockage, de préparation et d'expédition de produits).

Le niveau P1 sera principalement dédié à une vaste zone opérationnelle mécanisée où les colis cheminent en particulier par le biais de convoyeurs et autres systèmes d'automatisation.

Les niveaux supérieurs P2 et P3 seront destinés au stockage automatisé. Ils sont équipés d'étagères mobiles d'environ 1m x 1m sur 2,5 m de haut sur la majorité de la surface de plancher disponible, hors zone périphérique sur laquelle sont présents des opérateurs et convoyeurs.

Les étagères peuvent se déplacer à l'intérieur de la zone centrale jusqu'en périphérie pour être accessible aux opérateurs. Les déplacements sont automatiques et pilotés par des robots. Leur déplacement a lieu dans une enceinte fermée où les opérateurs n'ont pas accès normalement.

Pour l'approvisionnement, chacun des produits unitaires est ainsi positionné par un opérateur dans un compartiment d'une étagère afin d'y être stocké.

Dans le sens inverse, lorsqu'une commande client est effectuée, l'étagère sur laquelle se trouve le produit est conduite automatiquement jusqu'à un opérateur en périphérie qui saisira le ou les produits correspondants à la commande et se chargera de les placer dans un conteneur de petite dimension.

Le conteneur sera ensuite acheminé via des convoyeurs jusqu'au niveau P1 en zone de préparation et d'expédition des commandes, c'est-à-dire des colis destinés aux clients.

Une présentation générale du projet est fournie en annexe 10.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire ainsi qu'à un dossier de "Porter à connaissance" qui sera instruit par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France.

Nota : Le Dossier de Porter à Connaissance qui sera déposé indiquera, entre autre, que

(i) le volume de l'entrepôt passera de 822.000 m3 à 1.160.000 m3 (en intégrant le volume de la zone process actuellement régie par le Code du Travail)

(ii) le volume des matières combustibles stockées (1510) passera de 689.310 m3 à 450.000 m3

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
EMPRISE AU SOL DU BATIMENT EXISTANT:	108 058,4 m <sup>2</sup>
EMPRISE AU SOL DU BATIMENT PROJETE:	109172,8 m <sup>2</sup>
SURFACE PLANCHER DU BATIMENT EXISTANT:	106 722,6 m <sup>2</sup>
SURFACE PLANCHER DU BATIMENT PROJET:	260 484,6 m <sup>2</sup>
EMPRISE AU SOL DU PARKING SILO:	8 911,5 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

AMAZON FRANCE LOGISTIQUE-BVA1

Pôle Jules Verne – Secteur Est  
80440 BOVES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 23' 59" 60 Lat. 49° 51' 21" 70N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Dans le cadre de la construction du complexe logistique existant, la SCI GOODMAN JULES VERNE LOGISTICS (actuel propriétaire du site) a déposé en juin 2016 un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE). Le projet était soumis au régime de l'Autorisation pour l'exploitation des rubriques ICPE 1510, 1530, 1532 et 2663.

Suite à l'instruction du dossier, la Préfecture de l'Essonne a délivré un arrêté préfectoral daté du 14 octobre 2016 lui permettant d'exploiter ce complexe logistique.

Le site est actuellement exploité par AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS (titulaire de l'arrêté préfectoral)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site existant est localisé sur un territoire couvert par le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du département de la Somme approuvé le 28 mai 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Boves est concernée par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI vallée de la Somme) approuvé le 02/08/2012.  D'après la cartographie du PPRI, le site n'est pas concernée par le risque inondation.  La commune de Boves n'est pas concernée par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié dans la base de données BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à l'extérieur de toute zone Natura 2000. Les deux zones Natura 2000 les plus proches sont les suivantes : - 750 m au sud-ouest: Tourbières et marais de l'Avre (Directive habitat/n°FR2200359) - 950 m au sud: Étangs et marais du bassin de de la Somme (Directive oiseaux/n°FR2212007)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site utilise de l'eau pour des usages domestiques uniquement. Il s'agit de prélèvements d'eau issue du réseau public.  Aucun forage ou puits captant les eaux souterraines ne sera réalisé dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements seront effectués par déblais remblais à l'équilibre.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme logistique objet du projet de réaménagement est en activité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude d'incidence Natura 2000 réalisée dans le cadre de l'étude d'impact initial du projet concluait à une incidence nulle du projet sur les zonages Natura 2000.  L'activité du site restera similaire à l'existant (activité logistique).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet initial prévoyait un flux de véhicules maximal de l'ordre de 600 PL en moyenne avec des pics de 1000 PL/jour et une moyenne de 2500 VL/jours.  Aucune augmentation de trafic n'est envisagée sur le site par rapport au trafic annoncé dans le dossier de demande d'Autorisation d'exploiter.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'absence de modification du trafic routier qui représente souvent le paramètre générant le plus de nuisances sonores dans le cadre d'activités logistiques et des modifications mineures des systèmes CVC, le projet ne générera pas d'augmentation significative des nuisances sonores. La modélisation acoustique concluant à l'absence d'impact généré par le projet de réaménagement est fournie en annexe 9.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y aura aucune modification significative du bâti. Les quelques éléments rapportés en façade seront construits avec des matériaux similaires aux façades existantes et s'intégreront donc parfaitement au bâtiment existant.</p> <p>L'ensemble des éclairages implantés sera réalisé de manière à être dirigé vers le bas et avec des LED, afin de minimiser les nuisances lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet atmosphérique supplémentaire ne sera généré dans le cadre du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet liquide supplémentaire ne sera généré dans le cadre du projet.</p> <p>Le mode de gestion des eaux ne sera pas impacté dans le cadre du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun effluent supplémentaire ne sera généré dans le cadre du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme pour le site existant, le projet produira principalement des déchets non dangereux et une faible quantité de déchets dangereux (emballages, huiles usagées, boue de séparateur à hydrocarbures... ). L'ensemble des déchets sera pris en charge par des prestataires et des filières agréés. L'augmentation des déchets générés par le projet ne sera pas significative. Par ailleurs, l'activité du site n'étant pas modifiée, aucune typologie de déchet supplémentaire ne sera générée.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Blank response area for question 6.2.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Blank response area for question 6.3.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf. annexe 7

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre de la réorganisation de ces activités logistiques, AMAZON FRANCE LOGISTIQUE souhaite réaménager le bâtiment existant en un complexe logistique comprenant des zones de stockages robotisés sur plusieurs niveaux et une zone de process avec convoyeurs sur une partie du rez-de-chaussée.

Les modifications apportées au site existant n'engendreront pas d'impacts environnementaux supplémentaires. L'emprise foncière et la nature des activités resteront inchangées.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Mesures permettant de limiter ou supprimer les impacts potentiels du projet sur l'environnement
Annexe 8 : Notice Hydraulique
Annexe 9 : Modélisation acoustique
Annexe 10 : Présentation générale du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Boves

le, 29/10/2021

Stanislas de LESTRANGE

Signature

